



Arc/Tille, août-septembre 2020

## La 4ème tranche des travaux de restauration de l'église St Martin d'Arc-sur-Tille

UEPA - 50 rue de la Cras  
21560 Arc-sur-Tille  
03.80.37.04.54  
[contact@uepa.fr](mailto:contact@uepa.fr)  
[www.uepa.fr](http://www.uepa.fr)  
Siret : 48800713900014

Madame, Monsieur, chers amis,

Si, lors de notre assemblée générale du 20 janvier dernier, nous avons partagé notre rêve d'une inauguration festive de la réouverture de l'église le 22 novembre, nous ne pouvions imaginer le drame de la pandémie du Covid-19 et ses conséquences douloureuses, tant humaines que techniques.

Il nous a fallu faire « contre mauvaise fortune bon cœur » et accepter sereinement la prolongation de l'oeuvre de restauration en cours avec les surprises qui, comme pour un alpiniste, rendent les dernières étapes toujours plus éprouvantes !...

Confirmé par le vote unanime du Conseil Municipal le 6 juillet, tout est mis en oeuvre pour que la 4<sup>ème</sup> tranche, conduisant à cette réouverture, puisse être lancée, favorisant du même coup la pérennité d'entreprises en difficulté et de leur personnel fragilisé :

- restauration du péristyle.
- sécurisation des lattis des voûtes latérales de la nef.
- bouchage des fissures et autres finitions...
- fabrication des bancs. **(Ils seront financés entièrement par les dons privés via la F.duP. et l'UEPA).**

À quelques encablures de l'objectif, notre détermination reste intacte pour soutenir financièrement notre municipalité, et ce, grâce à vous !

**Imprimé don : voir au dos.**

Alors, prélude à d'autres rencontres festives culturelles et culturelles, nous pourrions accueillir une artiste, violoniste de renommée internationale, prête à nous enchanter lors du concert que nous devons reprogrammer !

Avec vous, pour vous... merci !

Le président de l'UEPA.

### Quelques chiffres :

- **Coût total des 3 tranches réalisées : 1 393 143 €**
- **Grâce à vos dons via la Fondation du Patrimoine et l'UEPA : 680 326 €**

### Agenda : - 20 janvier 2021 : Assemblée Générale

- 20/21 mars 2021 : Braderie Livres et Jouets

(initialement prévue en novembre dernier, mais décalée à cause du coronavirus)





... Si vous le voulez, si vous le pouvez... Merci !

**Je fais un don à :** Association **U.E.P.A.** 50 rue de la Cras, 21560 Arc-sur-Tille

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Courriel : ..... @ ..... Tel : .....

Montant : ..... € Signature :

Date : .....

Un reçu de déductibilité fiscale vous sera adressé pour don à Association d'intérêt général donnant droit à une réduction d'impôts

- pour les particuliers = à 66% du don dans la limite de 20 % du revenu imposable
- pour le mécénat d'entreprise = à 60 % du versement limité à 0,5 % du chiffre d'affaire HT, cumulable avec la 1ère.

Pour bénéficier de la déductibilité sur l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) adressez votre règlement à

« **Fondation du Patrimoine Eglise d'Arc/Tille** »  
**BP 25105 - 21051 DIJON Cedex**



Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Maître d'ouvrage :  
Mairie d'Arc-sur-Tille - 21560 Arc-sur-TILLE  
03.80.37.00.16 [mairie.arc-sur-tille@wanadoo.fr](mailto:mairie.arc-sur-tille@wanadoo.fr)  
[www.mairie-arc-tille.fr](http://www.mairie-arc-tille.fr)

